L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 20 MAI 1892.

Nécrologie.

Un cortège de parents et d'amis visiblement émus l'accompagnait hier matin le cercueil de M. John Llambias. Ce nom est connu ici de tous. C'est celui d'un homme qui, pendant sa carrière de 77 années, sut toujours gagner le respect de tous et se faire de nombreux amis. Il n'en pouvait être autrement, car c'était là une nature exsellente, sympathique au plus haut degré.

M. Llambias était né en Espagne, mais il était venu fort jeune à Louisiane et les Etats-Unis étaient sa patrie d'adoption. Et cette adoption ne fut pas seulement sur les lèvres—comme il advient trop souvent—c'était bien le choix de son cœur, se manifestant par un fait définitif. A ce serment qu'impose la naturalisation il demeura fidèle et pour mieux s'attacher encore à sa terre de prédilection, il se maria à la Nouvelle-Orléans, dont il était l'un des plus anciens résidents.

Il y a élevé une nombreuse famille dans les mêmes principes que lui-même ; c'est dire que ceux qui portaient son nom et son deuil aujourd'hui, remplissent dignement tous les devoirs de famille, de citoyen.

Nous avions l'avantage de connaître M. John Llambias depuis de longues années et invariablement nos relations avec lui furent des plus agréables, comme avec ses fils.

Le vieillard qui vient d'être enlevé à ses enfants, à son vaste cercle, avait toutes les qualités du cœur ; affable avec chacun il prenait plaisir à soulager, dans la mesure de ses ressources, les malheureux qui venaient à lui.

La plus grande partie de son existence s'est passée dans le travail, dans le commerce et il y a laissé les plus honorables souvenirs.

Retiré des affaires il a exercé, pour un temps, les importantes fonctions de Commissaire du Jury, un poste, chargé de responsabilité et qui veut un homme d'une honorabilité constatée. M. Llambias fut cet homme là.

Il était allié aux familles Marques, Gildemeister, Geipl, Montros.

A ses deux fils MM. Alphonse et Léopold Llambias, à tous les siens nous envoyons nos plus sincères condoléances.

Concerts Milneburg.

La réouverture du Washington Hotel, sous l'administration experte de M. St-Lorents, a eu lieu hier, et le premier concert s'y est donné, sous la direction de M. Jules A. Hone, fort répondu, on le sait, dans notre monde musical. Le public ne se décide point facilement à changer ses habitudes, à faire connaissance nouvelle. Néanmoins le nombre des visiteurs qui ont visité hier les salles et le jardin de l'Hôtel, sont le meilleur des encouragements. Cela a été vraiment une heureuse entrée en matière.

M. Bona s'est montré digne de la confiance qu'on a mise en lui ; il a conduit avec sûreté, avec un entrain un orchestre auquel les éléments de valeur ne manquent point. Douze morceaux étaient au programme, et chacun d'eux a été exécuté d'une façon telle que bravos et demandes de bis allaient vite leur train. Chef et artistes y mettaient, d'ailleurs, un bon vouloir extrême.

On a retrouvé là l'un des solistes favoris des orchestres de la Nouvelle-Orléans, M. G. Clayette, qui a reçu le meilleur accueil. Son nom est certainement de ceux qui ont de l'attraction. L'ensemble a été remarqué, onandement reçu aussi ; en somme nous avons lieu de croire que l'essai de M. St-Lorents et de la compagnie du chemin de fer sera heureux.

Ce soir, programme composé de douze morceaux ; nous y remarquons les noms de Strauss, Suppé, Brisson, Meyerbeer et White, l'inépuisable compositeur bostonien.

On commence à six heures et demie pour finir à dix.

AU WEST END.

Nous n'avons guère besoin de vous dire, n'est-ce pas ? que déjà les Concerts du West End ont pris ; vous le savez, cela prend comme amadou.

Le public a retrouvé la route de son rendez-vous favori ; et pendant près de quatre mois vous l'y verrez affluer. Ce sera la juste récompense des efforts auxquels se livre sans cesse la Compagnie du Chemin pour répondre à l'attente de ses clientes ; ce sera une appréciation de l'orchestre fort bien choisi, qui occupe le Pavillon pour cette saison.

De nouveau cet ensemble a été fort goûté, et tout d'abord on a fort goûté M. Walter Rogers, cornetiste solo, qui paraît retrouver au West End les succès par lui obtenus à New York dans l'orchestre militaire Cappa, 7ème régiment.

Il a été bissé, trissé après avoir joué les *Souvenirs de Naples*.

D'autres solistes sont là aussi : MM. Rayband, Doucet, Valk, Einhorn, Wangler, Niverd, qui se chargeront aussi de largement contribuer au plaisir des habitués du West End.

M. Doucet a été chaleureusement applaudi après son solo.

Les instrumentistes sont choisis avec tact, et celui qui les dirige saura toujours se tirer le plus grand effet.

Le programme de ce soir comprend douze numéros, parmi lesquels nous remarquons l'ouverture du *Barbier de Séville*, Rossini ; Polka de concert ; *le Volontaire*, par M. Walter Rogers et que le compositeur exécutera lui même sur le cornet ; une grande fantaisie sur des motifs de *la Juive*, Halévy ; *La Favorite*, Damaré ; solo de petite flute par M. Valck ; *Cocoanut Dance* (sorte de bamboula, par Hormann ; *Tambour battant*, retraite par Geo. Ash.

On commence à 6 heures.

Le Festival des Professeurs.

Cette jolie fête a commencé hier devant un public que nous aurions voulu voir plus nombreux encore. Il a du moins, été très chaleureux et fait au programme un complet succès dans tous ses détails. Succès pleinement mérité, car ce riche programme a été exécuté, d'un bout à l'autre, d'une façon charmante.

Nous regrettons de ne l'avoir point sous les yeux, afin d'en rendre meilleur compte. Néanmoins notre plume ne pourrait en donner qu'une idée bien imparfaite ; il vaut mieux, infiniment mieux que tout ce que nous pourrions en écrire. Allez donc voir par vous même aujourd'hui, car ce soir se continue ce Festival, qui se terminera demain par une matinée s'ouvrant à midi.

On sait que la recette totale va au fonds de secours de l'Association de Bienfaisance des Professeurs ; société honorable, s'il en est. Une seule fois par a-t-elle s'adresse à la population de la Nouvelle-Orléans ; celle-ci voudra remplir largement son devoir et prêter à cette digne œuvre une aide sérieuse, celle dont elle a grand besoin. La soirée (Grunewald Hall) commence à 8 heures. Prix d'entrée 50 cents ; Enfants, 25 cents.

QUE VEUT DIRE CELA ?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié ; et des ordres considérables leur viennent de partout. Le 20 février, J. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire :

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'éloge d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'été, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal ; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond compost ; mais aussi agréable à boire qu'un verre de Hémonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—
King's Royal Germetuer Co.,
ATLANTA, GEO.

DR PRICE'S
Cream Baking Powder.
En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 mai 1892.—Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau, vents du sud.

Température du 19 mai 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue de Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin.....	78	23
Midi.....	82	25
3 P. M.....	84	26
6 P. M.....	80	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrites au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Gus Sancier à Mlle Anna Williams.
Joseph Effand à Mlle Eugenia Kronenmeger.
Frederick W. Grube à Mme Veuve Charles L. Seizas.
David J. Hockersmith à Mlle Alix Labre.
Giuseppe Romanovich à Mlle Bertha Mielcenich.
F. C. Erickson à Mlle Omalia Hickey.
Henry Alfottish à Mlle Josephine Kolme.

Naissances.

Mme Frederick Niever, une fille.
Mme Wm J. Shaw, une fille.
Mme Wm Alexander, une fille.
Mme George A. Kerth, un garçon.
Mme Peter Burkhardt, un garçon.

Décès.

Edward J. Blanchard, 32 ans, Infirmerie Tourne.
Adrienne Hunt, 3 ans, 185 1/2 rue Nord Derbigny.
Louis E. Cisco, 7 mois, 719 rue Carondelet.
Edward Louis, 6 mois, rue Jersey, entre Marango et Constantinople.
James Haddican, 58 ans, 7 rue St-James.
Joseph Lesson, 3 ans, 151 rue Nord Robertson.
John Llambias, 77 ans, 284 rue Nord Rampart.
Mabel L. Abbott, 8 mois, encoignure Liberté et Félicité.
Thomas J. Doyle, 38 ans, 356 1/2 rue White.
Mme Wilhelmine Chalosa, 42 ans, 127 rue Hôpital.
Pau Kisler, 10 mois, 30 rue Indépendance.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

S. Nichols au Mutual Building and Homestead Association deux terrains bornés par les rues Palmyre, White, Broad et Banks, $150.

Mme E. Phelan au People's Homestead Association un terrain borné par les rues Magasins, Constance, Robert et Soulat, $1,520.

G. Wing à Mme A. Ferth un terrain borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Zimple, $1,050.

Succession E. Fila au First Presbyterian Church deux terrains bornés par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, $10,000.

M. McQuade à P. Fabacher, deux terrains bornés par les rues Chippewa, Huitième, Neuvième et St-Thomas, $800.

A. Paul à Mme C. Kimble, un terrain borné par les rues Télémaque, Douane, Canal et Génois, $215.

J. Buning à Mme C Kepper, deux terrains bornés par les rues Villeré, Delaronde, Ségui et Bonny, $1,500.

A. Griswaid à J. Murray, un terrain borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Hagan, $300.

C. Moll à H. Hestmeier, un terrain borné par les rues Atlantique, Pacifique, Jackson et Homer, $125.

Cour Criminelle. — Section B. Ophélia Mitchell, voies de fait, un mois de prison.

Wm Booker, larcin, un an de pénitencier.

Chas Brown, larcin, un an de pénitencier.

Wm Harrison, larcin.

Wm Challange, voies de fait, trois mois.

Jambe cassée.—A sept heures du soir, John A. Bayer, un enfant de 8 ans dont les parents demeurent au No 83 de la rue Harmonie, s'est cassé la jambe droite, en sautant d'une voiture, au coin des rues Laurel et Harmonie. Les étudiants ont été appelés, et il a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

Noyé.—A 5 heures 30 du soir, un nègre de 40 ans nommé Edward Griffin, qui se baignait dans le Butler's Canal, à un mille du Bayou St-Jean, a été pris d'une crampe et s'est noyé. Le défunt a été transporté chez lui, rue Lopez, entre Gasquet et Palmyre.

Incendie.—Hier à 3 heures 45 de l'après-midi, le feu a détruit la fonderie Clark, au coin des rues Race et Tchoupitoulas. L'immeuble appartient à M. W. E. Clark. Dommages, environ $8,000 ; assurance de $4,000 à la compagnie Hibernia.

Hier matin à 6:30 heures, un commencement d'incendie s'était déclaré dans la chambre des machines de la fonderie, et l'on pense que ce sont des charbons mal éteints qui se sont ravivés.

L'alarme a été donnée à la boîte No 32, par le sous-chef Donovan.

Menus faits.—Mercredi à 4 heures P. M., le schooner *Walter Abry*, chargé de 500 barils de coquilles a sombré dans 5 pieds d'eau en face le pavillon du West End Rowing Club.

A l'Hôpital.—On a transporté à l'Hôpital, à l'arrivée du train de 11 heures 30 A. M., du Southern Pacific, un nommé Fleer Budle, âgé de 37 ans, qui avait été blessé d'un coup de fusil à la jambe gauche par un nommé H. M. Baus, au Bayou Bœuf.

Noyé.—A 9 h. 30 A. M., John Anderson, un nègre de 40 ans, qui charriait du charbon au pied de la rue Toledano, est tombé d'une barge dans le fleuve et s'est noyé.

Accident.—A 10 heures 30 du matin, Louis Cipler, couleur, âgé de 30 ans, qui travaillait à bord du steamship *Chancelor*, au Harvey's Canal, a eu le pied droit écrasé par une poutre.

Apoplexie.—A 8 heures 15 A. M. Frank Brown, âgé de 50 ans, qui entrait chez lui dans un char de la rue Magasins, a été pris d'une attaque d'apoplexie. Après avoir reçu les soins du Dr N. Mutrend, il a été ramené chez lui, hors de danger.

Brûlures.—A 6 heures 30 A. M., Mlle Julie V. Ludwigson, âgée de 39 ans, qui habite rue Première, No 204, a mis le feu à ses vêtements en passant près d'un fourneau allumé et a été grièvement brûlée.

Elle a été emmenée à l'hôpital. Elle est morte à 6 heures du soir.

Menus faits.—Un malfaiteur a volé 18 poules chez M. John Sipp, coin St Pierre et Napoléon.

Drainage—Le comité du budget et celui du drainage se sont réunis hier pour étudier un plan de perfectionnement du drainage de la Nlle-Orléans.

Le comité a été autorisé à rédiger une ordonnance ayant pour objet de consacrer au drainage l'excédent des fonds qui se trouvent entre les mains du Bureau d'Amortissement de la dette publique.

Après examen de plans soumis par le voyer, le comité a ajourné.

Les levées.—La crevasse Gypsy ne s'élargit que très lentement mais elle continue à s'élargir, et mesure maintenant 275 pieds.

Ce fait permet toutefois de travailler avec quelque chance de succès, à la consolidation des extrémités.

On ne pense pas que la ligne de l'Illinois, protégée par des égoûts, souffre de l'inondation.

On annonce que la levée Belle Pointe, à peu de distance de la crevasse Gypsy est très faible ainsi que plusieurs autres digues de cette même section.

La prétendue crevasse de la plantation Orléans n'était heureusement qu'une fausse alarme causée par l'affaissement d'une partie de la digue, qui a été vite remise en état.

Les travaux de la crevasse Harlem avancent d'une façon encourageante.

Quant à la crevasse qui s'est déclarée à Happy Point, elle mesure déjà 45 pieds de large et elle a inondé cette région au point de nécessiter la suspension des communications sur le chemin de fer de Grande Isle.

Fire Board. — Les membres du Fire Board se sont réunis hier soir à 7 heures 30, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. De Grange, Simpson, Parker, Riley, Pibot, Fisher, Meister, Gasche, le secrétaire Roland et le chef O'Connor sont présents.

Après la lecture des minutes on procède à l'audition des cas portés devant le Board.

Le premier est celui de John Arnold de la compagnie No 6 accusé d'ivresse. Il est réprimandé.

Le capitaine K. Burkert de la compagnie No 10, accusé de désertion, ne comparaît pas et est condamné par défaut.

On condamne à perdre cinq jours de salaire, le lieutenant B. Bahlman, de la compagnie No 3, accusé d'ivresse et d'absence sans autorisation.

On autorise les membres de l'association Charitable des Pompiers, à se réunir au local d'une des compagnies.

Les membres de la compagnie Mississippi No 2 sont autorisées à se réunir pendant une année, au local de la présente compagnie No 2.

M. Fowler propose d'établir un système de téléphone dans les différentes compagnies de pompes. Chaque compagnie commun quera avec l'opérateur de l'Hôtel de Ville, qui, lui-même, pourra leur donner communication avec le bureau centre de la compagnie du téléphone.

Le lieutenant B. Bahlman, de la Cie No 3, donne sa démission.

Lucien Lefan, lieutenant de la Cie, No 7, est nommé capitaine de la Cie No 10.

AFFAIRE F. LYONS.

Frank Lyons, accusé de l'assassinat de l'agent Hurley, commis le 4 avril dernier dans le voisinage du Marché Français, a comparu hier devant la cour criminelle, défendu par M. Henriques. Les avocats de l'Etat étaient MM. Finney et Dunn. A 10:30 heures on a procédé à la formation du jury, comme suit :

Earl Howard, 616 1/2 Annonciation, employé chez M. Cooper, coin Poydras et Ml-Charles.
A lu dans les journaux les débats du crime. S'est formé une opinion sur la culpabilité de l'accusé, mais elle peut être changée par les témoignages. Le juré est accepté par l'Etat et par la défense.

J. D. Payne, âgé de 22 ans, habite 328 rue Melpomène. Est opposé à la peine capitale.

Chs. T. Yenni, habite au coin de l'avenue Carrollton et de la rue Troisième. Il n'est pas opposé à la peine capitale. Se rappelle avoir lu le compte rendu de l'assassinat commis le 4 avril par Lyons près du Marché Français. Cette lecture lui a laissé une impression plutôt qu'une opinion bien arrêtée. Il affirme pouvoir juger impartialement l'accusé.

Après avoir subi l'interrogatoire de M. Henriques, il est assermenté comme deuxième juré.

Harry C. Smith, 505 Annonciation, connaît F. Lyons de vue. S'est formé, lui aussi, sur sa culpabilité, une opinion qui pourrait être changée par les témoignages.

A exprimé plusieurs fois cette opinion en public. Rejeté par la défense.

John Watermeir, 1229 Magasins ; connaît pas Lyons.

N'a pas de scrupules contre l'infliction de la peine capitale.

S'est formé une opinion sur la culpabilité de l'accusé.

Les témoignages pourraient la modifier. Habite rue Magasins depuis 18 mois.

Accepté comme 3me juré.

A. Olivier, habite 309 rue de l'Esplanade.

Connaît l'accusé de vue et les détails de l'affaire et n'est pas opposé à la peine capitale. Rejeté par la défense.

Wm Booker, 403 Locuste. Ne connaît pas Lyons. A lu les détails de l'affaire dans les journaux. N'a pas d'opinion bien arrêtée et pourrait juger impartialement l'accusé. Rejeté par la défense.

Charles Michel, habite rue Royale No 111. Connaît l'accusé de vue depuis 11 ans. Exposé par consentement mutuel.

Joseph Garry, habite No 97 St-Antoine. Est opposé à la peine capitale. Rejeté pour cause.

A. P. Sanchez, No 17 St-Philippe, ne connaît pas Lyons. Il n'est pas opposé à la peine capitale. L'opinion qu'il s'est formée sur l'affaire par la lecture des détails publiés par les journaux pourrait être modifiée par les témoignages.

Rejeté par la défense.

A. E. Fatjo, habite No 223 rue Deuxième, ne connaît pas F. Lyons. N'est pas opposé à la peine capitale. A lu les détails de l'affaire n'a laissé dans son esprit aucune impression.

Rejeté par l'accusé.

Chas. Schindler, habite rue Washington, 121. N'est pas opposé à la peine capitale. A vu tout du crime que on qu'il en a lu dans les journaux. Accepté comme juré ; il jugerait l'accusé impartialement.

Rejeté par la défense.

Numa Dunnapies habite 205 St-Philippe. Ne connaît pas Lyons et n'est pas opposé à la peine capitale. A lu les détails de l'affaire le lendemain et s'est formé une opinion bien arrêtée.

Pourrait rendre un verdict basé exclusivement sur les témoignages. Rejeté pour cause.

E. H. Garland, 309 St-Charles. Rejeté par l'accusé.

David Fayard, 718 Carondelet, est assermenté comme huitième juré.

Leonard Franz, 322 rue Jackson, est choisi comme neuvième juré.

Frank Dunnos, 409 Dauphine. Accepté.

W. Carré, 393 Canal. Accepté.

A 2 heures 30, le jury a été complété par le choix de M. C. L. G. Rivet.

Le jury est ainsi composé :

1. E. Howard.
2. C. T. Yenni.
3. J. J. Watermeier.
4. G. Martinez.
5. Thos. Eyrich.
6. Geo. Bothner.
7. Geo. Sanders.
8. David Fayard.
9. Leonard Franz.
10. I. Dumas.
11. W. Carré.
12. J. J. Rivet.

A 2 heures 45, le commissaire l'audition des témoins à charge. Le premier appelé, est le

Dr Archinard,

Sous coroner. Il connaissait l'agent Hurley. Il est mort d'une balle au cœur, laquelle a causé une hémorragie interne. Il décrit la nature de la blessure.

Pat. Keeley,

un longshoreman, habite 21 1/2 rue Mandeville, connaissait Lyons et Healey. Vers 10 heures du matin, il traversait le Marché Français avec un ami, dix ou quinze minutes avant l'assassinat. Lyons parlait avec un nommé Lester auquel il cherchait querelle.

L'agent Hurley est survenu et lui a dit de circuler. Ils sont partis dans la direction de la rue Gallatin. C'est là que la bataille s'est engagée entre Lyons et Lester. Lyons était dans le marché avant l'arrivée du témoin.

Lyons, Healey et McDonald se trouvaient au débit de café supérieur qui forme le coin du marché. Healey se trouvait à l'autre. Quelques propos un peu vifs ont été échangés entre Lyons et Lester et Healey a dit à Lyons de le laisser tranquille.

Haley a dit alors à Lyons d'emmener l'enfant de ..... sur la levée et de se battre avec lui.

C'est alors que sur l'ordre de Harley, ils se sont dirigés vers la rue Gallatin. Rue de l'hôpital, la bataille a commencé. Haley était dessous et Lehde sur lui, tandis que McDonald frappait Lester, et que lui (le témoin) essayait de tenir à l'écart Lyons qui tenait un revolver.

Geo. Lehde,

un de ceux qui ont pris part à la bagarre, dans laquelle se trouvaient mêlés Lyons, Haley, Tom the Dog, etc.

Pendant qu'il était à terre, le témoin, à moitié étourdi par les coups, a entendu dire : "Pour Dieu, Frank, ne tirez pas," et au même moment il a entendu un coup de feu. A vu l'accusé fuir avec un revolver à la main. Il courait dans la direction de la Levée.

Il est arrivé au Marché entre 9 et 10 heures ; y a rencontré Tom Haley, Tom the Dog, F. Lyons et Maroney.

Lorsque Haley a donné à Lyons le conseil de l'amener sur la levée, le témoin a répondu qu'il irait n'importe où.

Tous ont quitté le marché sur l'ordre de l'agent Hurley.

Le témoin, McDonald et Haley étaient ensemble. En arrivant au milieu de rues, McDonald s'écria, frappe le maintenant, et le témoin répondit : non. Lorsqu'il a entendu le coup de revolver, il était sur Hurley et avait la face tournée vers le sol. Le témoin ne sait pas ce qu'est devenu Moroney pendant la bataille.

Le témoin a été envoyé au pénitencier pour vol avec effraction et arrêté plusieurs fois pour port d'arme cachée, ivresse ou voie de fait.

Le témoin était un ami de l'accusé.

J. Maroney

habite coin Chartres et Enghien. Connaissait de vue l'agent Hurley.

Le jour du meurtre, le témoin était au Marché Français, tout seul.

Il connaît Lehde, McDonald, Healy. Il n'a pas aperçu l'agent auprès du débit de café et ne saurait dire s'il y a eu là une bagarre.

Il était venu à pied des Champs Elysées au marché pour prendre une tasse de café. Il a aperçu les trois individus nommés plus haut, en compagnie de Lyons. N'a pas vu l'agent Hurley. Était dans le marché au moment où le coup de feu a retenti, et ne l'a pas quitté.

Lyons qui était ivre, avant que le témoin se rendît au marché, a bu un coup avec lui.

Le témoin a vu Haley Lehde et McDonald quit er ensemble le marché. Il avait déjà bu cinq ou six coups avant d'arriver au marché. Il avait pris de la bière, du vin blanc et de la camapagne rouge. Il n'était pas ivre.

Le témoin Flick étant obligé de rester chez lui pour soigner un enfant mourant, est excusé.

A. de la Bretonne,

connaît Frank Lyons et tous les autres individus. Du débit où il est employé, il a entendu une discussion entre Lyons et Lehde. Le patron du débit de café M. Flick l'a prié de s'éloigner.

L'agent Hurley leur a enjoint de ne troubler la paix publique et de se retirer. Ils sont partis vers le bas de la ville.

Moroney est resté dans le marché et le témoin, en approchant que Hurley venait d'être tué, lui a dit (à Moroney) vous voyez vous avez de la chance d'être resté ici.

Pour la défense.

Le témoin prétend qu'il n'a pas entendu ce que se disaient Lyons et Lehde.

F. R. Palet

connaissait l'agent Hur ey. Ne connaît pas l'accusé. Se trouvait devant sa porte, 300 rue Decatur, quand l'agent a été tué. A aperçu quatre ou cinq individus qui se tenaient ensemble. L'agent est intervenu et un coup de feu a été tiré.

L'homme qui a tiré sur l'agent frappait auparavant avec son revolver un individu qui se trouvait à terre, et lorsqu'il a vu venir l'agent il s'est retourné et a tiré sur lui, puis un des individus de la bande s'est enfui dans la direction du magasin du témoin. Celui ci n'a pas vu depuis l'homme qui a tiré le coup de revolver. Il n'a pas été confronté avec lui.

A 4 heures 15 la séance est ajournée à 7 heures du soir.

A 7 heures 5 minutes, le juge Baker a fait son entrée en Cour. Il n'y avait que très peu de public ; il a se moment dans la salle du tribunal.

A l'appel des témoins, le jury a été appelé et l'accusé amené à la barre.

Le premier témoin est

Chas. Warheit.

Le témoin ne connaît pas Lyons. Il l'a vu seulement le jour du crime.

En passant près du marché, il a aperçu une bagarre. Il a vu Lyons et McDermott qui frappait quelqu'un. Il y avait une bande de quatre ou cinq individus dans laquelle il a vu McDermott, Lyons, un pistolet à la main, cherchant à frapper quelqu'un.

Il a vu aussi l'agent Hurley se diriger vers les combattants. Au moment où il s'approchait d'eux, Lyons lui a tiré un coup de revolver et l'agent après avoir fait quelques pas est tombé à la renverse en poussant un soupir.

Immédiatement après, le témoin a vu Lyons prendre la fuite avec un revolver à la main.

Hurley se trouvait à trois pieds environ de Lyons lorsque celui-ci a tiré.

Le témoin était à 20 pieds là, environ.

Pour la défense—Une demi heure avant la bagarre le témoin avait vu Lyons et O'Donnell déboucher de la rue Hôpital dans la rue Decatur pour aller vers la levée.

Le témoin, au moment de la bagarre, était à l'encoignure des rues Gallatin et Hôpital, du côté du bas de la ville, tandis que la rixe avait lieu à l'encoignure opposée.

Il y avait deux hommes à terre ; l'un était sur l'autre, et le frappait. A ce moment l'agent est arrivé, venant de la direction du marché.

Après l'assassinat, le témoin est resté à l'endroit où il se trouvait.

Peter Judlin

habite No 84 rue Marigny. Il connaissait l'agent Hurley. L'individu qui a tiré portait un vêtement brun clair. Il n'a remarqué, a tiré sur l'agent qui a porté la main à se poitrine et a poussé un soupir.

L'individu qui a tiré a pris en course par la rue Gallatin vers la levée.

L'agent n'avait pas encore touché Lyons lorsque celui-ci a tiré.

Après le coup de feu, la bande s'est dispersée et deux des individus sont passés près du témoin qui en a arrêté un et l'a maintenu jusqu'à l'arrivée du wagon de police.

Pour la défense.—Le témoin est resté dans cet lieu jusqu'à l'arrivée du wagon de police. Cinq personnes ont pris part à la bagarre. Deux se battaient à coups de poings et deux autres en frappaient un troisième qui était à terre. Celui qui avait un pistolet à la main était tourné du côté du haut de la ville. L'agent Hurley était à peu près à 4 pieds de Lyons quand le coup de feu a été tiré.

Cap. Journée,

Capitaine de police, commandait le 3me precinct au moment de l'assassinat. Il connaissait John Hurley, qui était de service dans ce precinct le 4 mai.

Il l'a vu ce jour-là après sa mort, gisant rue Hôpital, entre Gallatin et Decatur.

J'étais, dit il, au 3me precinct lorsque j'ai été informé de l'assassinat. En arrivant rue Gallatin, j'ai trouvé les étudiants examinant le corps de Horley qui a été transporté à la morgue. Je me suis mis à la recherche de F. Lyons. Le capitaine rappelle les détails de la capture de Lyons dans la coupole de la Raffinerie, où il était caché, un pistolet à la main. (Objection de M. Henriques.)

Le juge refuse de se prononcer sous peine d'être obligé d'entrer dans les détails auxquels s'oppose la défense.

Par M. Henriques—Il était environ 10 heures du matin, lorsque le crime a été commis. Le témoin répète une partie du témoignage ci-dessus.

La s'arrête l'interrogatoire des témoins à charge, et à 8:15 heures, commence celui des témoins à décharge.

John Moore,

86 North Peters, habite la même pension que l'accusé. Dans la soirée de 3 Lyons était ivre entre 7 et 11 heures du soir. Il avait bu quinze à vingt fois entre 7 et 11 heures.

Sam. Rinder

habitait aussi au No 86 de la rue N. Peters, le 4 avril dernier. L'accusé y habitait aussi. Au rez de chaussée se trouve un bar-room.

Le témoin, qui est employé à ce bar-room, était de service à partir de 11 heures. Il n'a pas vu Lyons de la soirée. Il l'a vu le matin de 5 à 7 1/2 heures. Il était ivre. Il avait beaucoup bu.

Mme Fannie Rinder,

propriétaire de la pension située au No 86 de la rue N. Peters, a vu Lyons le matin à 8 heures, dans la cour ; il était ivre.

Par l'Etat.—A vu Lyons entre 7 et 8 heures du matin. Quand elle a vu Lyons dans la cour, il se traînait difficilement vers le bar-room.

Mlle Rinder

a vu Lyons dans la cour, entre 7 et 8 heures du matin, le 4 avril. Il était ivre.

Geo. Bockman,

qui avait été conduit auprès du prisonnier par le Capt. Journée pour prendre la déposition des témoins, raconte comment les témoignages ont été pris.

A 7 1/2 heures 40, M. Finney, s'adressant aux jurés, plaide l'affaire en quelques mots, montrant l'horreur de ce crime commis de sang-froid sur un officier public, en représentant de la loi dans l'exercice de ses fonctions et sur le point de leur faire un à la conduite de gens qui troublaient la paix publique.

L'ivresse ne justifie pas sa conduite et en somme il n'était pas assez ivre pour se pas aller au Marché Français prendre son café, pour ne pas prendre part à la bagarre et y faire usage de son revolver sur la tête d'un de ses combattants qui ne pouvait ne pas se relever pour frapper l'agent Hearley et le tuer de sang froid.

En présence des faits qui vous ont été révélés par les témoignages et qui se passent de commentaires, il vous appartient, MM. de Jury, a ajouté M. Finney, de décider quelle est la responsabilité de l'accusé.

A 8 heures 50, M. Henriques commence en faveur de l'accusé une plaidoirie de près de 2 heures, basée sur le fait que l'accusé a agi sous l'influence de la boisson.

M. Finney prend de nouveau la parole pour l'Etat, montrant que l'accusé n'ignorait qu'il perdu tout raisonnement au point de ne pas pouvoir entrer ses camarades et se servir de son revolver non sur la tête de son ami mais sur celle de son adversaire, au point de ne pas apercevoir l'agent qui venait vers lui pour l'arrêter.

Ce n'est point l'agent Hurley qu'il voulait tuer ; il eut tiré de même sur le Capt. Journée ou le sergent Hervor. Il en voulait uniquement au représentant de la loi, à l'agent de police. A la suite, il a cherché les clétures et se cache dans une raffinerie, après avoir échappé pendant la journée aux recherches de la police.

Ce ne sont point là non plus les actes d'un homme qui a perdu tout raisonnement.

A 11 heures, le juge Baker donne ses instructions au jury qui se retire à 11:20 heures et rapporte à 11:40 heures un verdict de culpabilité n'entraînant pas la peine capitale.

Tentative de suicide.—Hier soir, à 9 heures 50, un nommé George Moran, âgé de 35 ans, demeurant au coin des rues Thalie et Tchoupitoulas, a avalé de l'acide sulfurique dans le dessein de se tuer. Il a été transporté à l'hôpital où les étudiants ont déclaré que son état était très grave.

Le malheureux qui n'était pas parfaitement sain d'esprit, était souffrant et n'avait pas d'emploi depuis quelque temps, et on pense que c'est ce qui l'a poussé au suicide.

Sport.—La partie finale de la série entre les Mobiliens et les Pélicans a été jouée hier devant une nombreuse assistance ; elle s'est terminée à l'avantage des visiteurs : 3 rans contre 1.

Le jeu de nos hommes a cependant été brillant ; mais cette coquette que l'on nomme la *chance* nous a tourné le dos pour aller flirter dans le camp opposé.

Nous avons déjà écrit : tous les clubs de la Ligue viendront à la Nouvelle-Orléans dans la prochaine quinzaine.

Beaucoup de pain sur la planche pour les *crania*.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Duel avec quatre adversaires successifs.

Paris, 19 mai—Un duel avec quatre adversaires successifs a eu lieu hier matin, à l'épée, entre M. Roulee et MM. Le Clerc, Demoulin et Blondel. Le différend a pris naissance relativement à une allocution au sujet des mérites du nouvel opéra *Salambo*.

M. Roulee a critiqué la pièce assez sévèrement pendant la soirée, à proximité de MM. Leclerc, Demolin et Blondel, qui étaient à la représentation. Une violente altercation eut lieu alors, qui a résulté en un échange de coups et des cartels furent échangés. Hier matin les adversaires et les témoins se rencontrèrent au Champ de Course.

Le premier duel qui eut lieu fut entre M. Roulee et Blondel, celui-ci après quelque passes reçoit une blessure de trois pouces de profondeur au poumon droit, et on l'emporte du terrain.

M. Damolin se présenta ensuite devant M. Roulee qui, à la première passe, traversa le bras de son adversaire et le pointe de l'épée le blessant aussi à la poitrine. M. Damolin, le se vond adversaire, fut donc mis hors de combat.

Le troisième duel a été plus long, mais après une lutte de quinze minutes, M. LeClerc fut acculé à un arbre et reçut une blessure à la figure.

M. Averguiel, témoin de M. Blondel, est intervenu alors au nom de son ami vaincu, déclarant qu'il était prêt à croiser le fer avec M. Roulee et mesquit de le souffleter s'il ne lui donnait pas satisfaction. M. Roulee fit *face* promptement à son nouvel adversaire, et venait à le blesser au cou, et il s'en est fallu le bien peu pour que la blessure fut mortelle.

Ce quadruple duel s'est terminé à 9 heures et demie et tout le monde est retourné à Paris.

Environ cinquante personnes se trouvaient sur le terrain, qui deviendra célèbre à l'avenir dans les annales des duels français.

La blessure de M. Blondel inspire de graves inquiétudes.

M. Boucon sera jugé prochainement, et il s'est rendu aux autorités à Nice.

Paris, 19 mai—M. Deacon qui sera jugé prochainement pour avoir tué M. Abeille, s'est rendu aux autorités à Nice.

M. Bocon dit que le rapport publié dans le *Inx Neuvière Siècle* le 16 mai, a été donné sans son consentement, et n'est pas correct.

Il désire que sa femme ait toutes les chances de se disculper.

Il est très bien traité en prison et on lui permet de faire venir ses repas du restaurant.

Service français—Banque de France.

Paris, 19 mai—Le trois pour cent est coté à 97 francs 87 1/2 centimes.

L'Etat hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 26 242,500 francs en or et de 3 875,000 Ofrance en argent.

Le comte de Paris et le Pape.

Rome, 19 mai—Le Vatican a appris que le comte de Paris lancera un manifeste en réponse à l'attitude anti royaliste du Pape, et que les royalistes en France ont résolu de réduire la contribution faite au denier de St Pierre.

Le Vatican, cependant, est certain que les contributions reçues d'Amérique et d'Australie ayant beaucoup augmenté, pourront compenser amplement la défection faite en France.

Le correspondant du Chronicle à Paris et la politique du Pape.

Londres, 19 mai—Le correspondant parisien du journal *Chronicle* écrit : Dans les cercles bien informés, on croit que la politique du Pape à l'égard de la France est inspirée par un groupe d'hommes d'Etat italiens français, inclu